

ONELAW
CABINET D'AVOCATS

*Générateur
d'économies*



**DROIT COMMERCIAL
& DES AFFAIRES**

Onelaw conseille et assiste une grande diversité d'acteurs économiques dans tous les aspects juridiques de la vie de l'entreprise. Notre implication et notre créativité nous permettent d'appréhender les risques juridiques de l'entreprise et d'apporter des solutions adaptées et personnalisées au regard des spécificités de chacune.

Grâce à une pratique du droit pluridisciplinaire et transversale, les avocats du cabinet travaillent ensemble pour répondre aux interrogations et accompagner les chefs d'entreprise dans leurs projets.

LE CABINET ONELAW SE POSITIONNE AVANT TOUT COMME UN CRÉATEUR DE SOLUTIONS

Onelaw est un cabinet à taille humaine, composé d'équipes structurées et favorisant les échanges entre les experts pour offrir à ses clients réactivité et efficacité.

Reconnu dans le domaine des affaires depuis plus de dix ans, Onelaw s'adapte et conseille ses clients en fonction de la stratégie des dirigeants et des contraintes juridiques et réglementaires.

Chaque dossier est confié à un avocat référent qui aura à cœur d'informer, d'accompagner, et de conseiller le client à chaque étape de ses démarches.

LES AVANTAGES

- Onelaw offre aux chefs d'entreprise la sécurité de gestion de leurs dossiers, leur permettant ainsi de gagner du temps et de se concentrer sur leur cœur de métier.
- Le chef d'entreprise et ses équipes ont une visibilité sur le coût des prestations grâce à une facturation transparente (*forfaits, abonnements, etc.*).

DOMAINES D'INTERVENTION

1. Accompagnateur et appui dans la vie des sociétés :

- ▶ Droit pour des sociétés :
 - Accompagnement à la création de société « pack démarrage » (*formalités, statuts, règlement intérieur, pacte d'associés, etc.*),
 - Fusions-acquisitions,
 - Restructuration,
 - Cession de sociétés.
- ▶ Conseil en droit commercial et économique :
 - Audit de la documentation contractuelle, des process contractuels, des mentions obligatoires et de la conformité (*CGV, devis, factures etc.*), rédaction et mise en œuvre,

- Protection des données personnelles, conformité RGPD, sites internet et mentions légales obligatoires,
- Négociation, rédaction, résiliation des contrats commerciaux (*vente classique, distribution, prestations de service, protection et cession de droits de propriété intellectuelle etc.*),
- Baux commerciaux : rédaction, négociation, reconduction, dénonciation, gestion amiable et contentieuse des litiges.

2. Défendeur et représentant des sociétés :

- ▶ Recouvrement de créances : détermination d'une stratégie de recouvrement efficace et adaptée « pack recouvrement » :
 - Phase amiable : Mise en demeure,
 - Phase contentieuse : Injonction de payer,
 - Phase judiciaire : Assignation.
- ▶ Contentieux commercial :
 - Processus amiable et négociation,
 - Processus judiciaire, recours, représentation devant les juridictions et exécution des décisions.
- ▶ Contentieux en droit économique :
 - Droit de la propriété intellectuelle (*protection des savoir-faire*),
 - Droit de la concurrence (*action en concurrence déloyale*),
 - Droit de la distribution.

